

Le Monde français du dix-huitième siècle

Volume 2, Issue 1

2017

Article 5

L'EMOTION ET LA DANSE

“Mais elle connaît l’art de feindre, étant
femme”: la duchesse de Châtillon, entre
émotion ostentatoire, séduction et stratégie
politique

Anne-Pauline Crepet*

*University of London, annepauline.crepet@gmail.com

Copyright ©2017 by the authors. *Le Monde français du dix-huitième siècle* is produced by The Berkeley Electronic Press (bepress). <https://ir.lib.uwo.ca/mfds-ecfw>

“Mais elle connaît l’art de feindre, étant femme”: la duchesse de Châtillon, entre émotion ostentatoire, séduction et stratégie politique

Anne-Pauline Crepet

Abstract

Cet article s’intéresse à la duchesse de Châtillon (1627-1695) et à son utilisation, fréquemment feinte, des émotions, et plus précisément de l’affliction, comme stratégie d’intervention sociale. Issue de la prestigieuse maison des Montmorency, cette éminente aristocrate a fait l’objet de très peu d’études. Veuve à deux reprises, elle a pourtant tenu le rôle de négociatrice officielle pour Louis XIV dans le Saint-Empire romain germanique, alors que les femmes étaient à l’époque tenues à l’écart des affaires politiques. L’argumentation s’appuie d’une part sur la correspondance diplomatique de la duchesse avec d’éminents hommes d’État de l’époque, dans laquelle elle tend à mettre en scène ses émotions afin d’obtenir satisfaction de la part de ses correspondants. L’article se base également sur plusieurs Mémoires de l’époque où il est reproché à la duchesse, de manière répétée, son manque de sincérité et son “caractère de déguisement”. Grâce à l’analyse d’une correspondance politique essentiellement inédite, c’est donc une trajectoire féminine atypique du Grand Siècle qui est ici explorée, au travers d’une approche originale, celle de l’histoire des émotions.

KEYWORDS: 17th Century; Châtillon; diplomacy; emotions; History of France; Women’s History

Le Monde français du dix-huitième siècle

Volume 2, Issue 1

2017

Article 5

L'EMOTION ET LA DANSE

“Mais elle connaît l’art de feindre, étant
femme”: la duchesse de Châtillon, entre
émotion ostentatoire, séduction et stratégie
politique

Anne-Pauline Crepet*

*University of London, annepauline.crepet@gmail.com

Copyright ©2017 by the authors. *Le Monde français du dix-huitième siècle* is produced by The Berkeley Electronic Press (bepress). <https://ir.lib.uwo.ca/mfds-ecfw>

“Mais elle connaît l’art de feindre, étant femme”: la duchesse de Châtillon, entre émotion ostentatoire, séduction et stratégie politique

Anne-Pauline Crepet

Abstract

Cet article s’intéresse à la duchesse de Châtillon (1627-1695) et à son utilisation, fréquemment feinte, des émotions, et plus précisément de l’affliction, comme stratégie d’intervention sociale. Issue de la prestigieuse maison des Montmorency, cette éminente aristocrate a fait l’objet de très peu d’études. Veuve à deux reprises, elle a pourtant tenu le rôle de négociatrice officielle pour Louis XIV dans le Saint-Empire romain germanique, alors que les femmes étaient à l’époque tenues à l’écart des affaires politiques. L’argumentation s’appuie d’une part sur la correspondance diplomatique de la duchesse avec d’éminents hommes d’État de l’époque, dans laquelle elle tend à mettre en scène ses émotions afin d’obtenir satisfaction de la part de ses correspondants. L’article se base également sur plusieurs Mémoires de l’époque où il est reproché à la duchesse, de manière répétée, son manque de sincérité et son « caractère de déguisement ». Grâce à l’analyse d’une correspondance politique essentiellement inédite, c’est donc une trajectoire féminine atypique du Grand Siècle qui est ici explorée, au travers d’une approche originale, celle de l’histoire des émotions.

KEYWORDS: 17th Century; Châtillon; diplomacy; emotions; History of France; Women’s History

« Mais elle connaît l'art de feindre, étant femme » : la duchesse de Châtillon, entre émotion ostentatoire, séduction et stratégie politique

C'est en usant de ces termes peu flatteurs qu'Émile Magne, biographe de Mme de Châtillon, fait référence à Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé (1910, 58). Nous reviendrons sur l'épisode qui le porte à émettre ce jugement sans appel. Cette formule, qui date pourtant du début du XX^e siècle, en dit long sur les stéréotypes misogynes de l'Ancien Régime que véhiculent les mémorialistes et gens de lettres de l'époque. La duchesse de Châtillon, en tant que femme galante influente, et qui plus est, portée sur la flatterie et les artifices¹, pâtira de jugements désobligeants sa vie durant. Elle est pourtant l'une des femmes les plus remarquables de son siècle, dans la mesure où son intelligence, son habileté et sa beauté lui donnent l'occasion d'œuvrer dans l'un des domaines réservés de la gent masculine : celui de la diplomatie. Et son action est loin d'être anodine, puisqu'elle permet la signature d'un traité d'envergure de la fin de la Guerre de Hollande (1672-1679).

L'étude de la figure de Mme de Châtillon s'inscrit donc dans la droite lignée de travaux récents, abordant la question des pouvoirs féminins, que ce soit en littérature, en religion, ou dans notre cas, en politique. La multiplication des approches interdisciplinaires, à la croisée de l'histoire politique d'Ancien Régime et de l'histoire des femmes nous permet d'aborder le parcours exceptionnel de la duchesse par le biais d'un nouvel angle² et de le compléter grâce aux avancées dans le domaine de l'histoire des émotions³.

Maniant l'art de la séduction⁴ avec brio, Mme de Châtillon en fait l'une de ses armes de persuasion de prédilection. Danielle Haase-Dubosc (2003, 168), qui a étudié certains aspects de sa vie dans trois articles, souligne ainsi qu'« elle eut [...] jusqu'à la perfection le sens du paraître. [...] Et elle s'en servit avec une maîtrise incomparable au cours de sa longue vie politique ». C'est pourtant ce même atout qui lui porte préjudice. Mme de Motteville (1723, vol. 1, 49), femme de chambre d'Anne d'Autriche dresse dans ses *Mémoires* ce portrait en demi-teinte de la duchesse :

Il était même difficile aux particuliers d'échapper au charme de ses flatteries ; car elle savait obliger de bonne grâce, et joindre au nom de Montmorency une civilité extrême qui l'aurait rendue digne d'une estime extraordinaire, si on avait pu ne pas voir en toutes ses paroles, ses sentiments et ses actions, un caractère de déguisement et de façons affectées, qui déplaisent toujours aux personnes qui aiment la sincérité.

Si l'on s'intéresse au parcours de Mme de Châtillon en lien avec l'expression des émotions, on peut distinguer deux phases clairement délimitées et chronologiquement cohérentes. Dans un premier temps, au cours des décennies 1640-1650, les mémorialistes soulignent son hypocrisie et sa tendance à feindre l'affliction. Puis, dans un second temps, à l'occasion de son remariage avec

¹ Danielle Haase-Dubosc la qualifie joliment de « maîtresse des artifices » (1999 : 312). Voir également la citation de Mme de Motteville, p. 2.

² De manière non exhaustive, se référer à Viennot 2008, Félicité 2016 et Vergnes 2015. L'ouvrage – en allemand – de Corina Bastian est particulièrement intéressant ; on remarque ainsi chez la princesse des Ursins, à qui il est consacré, de grandes similitudes comportementales et stratégiques avec la duchesse de Châtillon. Il est par ailleurs intéressant de noter que le rôle des femmes en diplomatie en Europe est largement étudié depuis quelques années. Voir plus récemment Sluga et James 2016, ainsi que Daybell et Norrhem 2017.

³ En plus des références mentionnées ultérieurement dans cet article, se reporter à Broomhall 2008 et 2015.

⁴ Elle est considérée comme séductrice dans le sens péjoratif originel, c'est-à-dire en tant que tentatrice qui détourne les hommes du droit chemin. Voir Wainrib 2004 : 13-18. Citons par exemple la marquise de Sévigné, proche d'Isabelle-Angélique dans sa jeunesse, qui, dans une lettre du 12 octobre 1678 à son cousin Bussy-Rabutin, la compare à « Armide » alors qu'elle rend visite à son frère le maréchal de Luxembourg à la tête de l'armée du Rhin et stationné dans l'Empire (1974, vol. 2 : 245). Cette magicienne musulmane de *La Jérusalem délivrée*, archétype de la séductrice, utilise ses charmes et la ruse pour obtenir gain de cause dans le camp des croisés chrétiens.

un prince germanique, Christian I^{er} de Mecklembourg-Schwerin, l'on relève, dans son abondante correspondance politique conservée aux Archives Diplomatiques, une propension à mettre en scène ses émotions, afin de parvenir à ses fins⁵ en apitoyant ses interlocuteurs. Dans quelle mesure ces stratégies consistant à feindre ou accentuer une émotion sont-elles efficaces ? Et que nous révèlent-elles de l'usage affecté de l'affliction en politique ?

L'affliction dans les *Mémoires* : opportunisme ou hypocrisie ?

Isabelle-Angélique de Montmorency-Bouteville (1627-1695), passée à une postérité toute relative sous le nom de duchesse de Châtillon, fait partie des grandes figures féminines du Grand Siècle. Pourtant, contrairement à nombre de ses contemporaines, cette infatigable épistolière a été reléguée aux oubliettes de l'Histoire de France, desservie par une image de séductrice, dont l'ambition dévorante n'aurait eu d'égale que la fausseté. Roger de Bussy-Rabutin, auteur d'une *Histoire amoureuse des Gaules* très largement romancée, est très certainement à incriminer. Son ouvrage satirique de 1666, souvent pris à la lettre à tort, y dépeint une Angélie (*alter ego* romanesque de la duchesse) aux mœurs contestables, s'adonnant aux plaisirs de la chair hors mariage et surtout cultivant l'art des faux-semblants. Nous y reviendrons. Nombre de travaux postérieurs ont ainsi été influencés par les informations fournies par Bussy-Rabutin et n'ont pas, de surcroît, cherché à relativiser la teneur des propos tenus par certains contemporains de Mme de Châtillon, jaloux de sa réussite.

Le parcours de la duchesse est pourtant des plus méritoires, compte tenu des obstacles qui se dressent sur son chemin en raison de son sexe. Il est également des plus atypiques. Elle a certes à l'occasion fait appel à des stratégies contestables⁶ afin de se faire une place dans une société marquée par le patriarcat et la rigidité des conventions. Elle n'en demeure pas moins exceptionnelle, étant l'une des seules femmes du second dix-septième siècle à s'être, à la force de la plume notamment, ouvert des portes dans le milieu très fermé – et masculin ! – de la diplomatie⁷.

Issue de la branche cadette d'une maison prestigieuse, la destinée s'en prend bien vite à Isabelle-Angélique, dont l'enfance est marquée par l'exécution de son père, le comte de Montmorency-Bouteville⁸. Par chance, ses liens de parenté avec les Condé, princes de sang, lui permettent de s'assurer, quelques années plus tard, la protection d'une puissante famille et de graviter ainsi autour de la jeunesse dorée de l'époque, sur qui elle teste ses pouvoirs de séduction, faisant par là même bien des envieuses. Elle épouse en 1645, Gaspard de Coligny, futur duc de Châtillon, suite à un rapt de séduction, véritable « mascarade » (Haase-Dubosc 1999, 281) qui fait jaser dans la haute société. Mme de Motteville (1723, vol. 1, 227) écrit ainsi que « Mademoiselle de Bouteville fit semblant de crier, afin de cacher à ses proches l'agrément qu'elle avait donné à cette action ». Voilà qui laisse déjà présager du tempérament de la jeune femme et de sa volonté de préserver les apparences.

Mme de Motteville (1723, vol. 1, 228-231) consacre un savoureux passage de ses *Mémoires* à l'enlèvement d'Isabelle-Angélique par Gaspard de Coligny et montre l'importance que revêtent les apparences dans la société française d'Ancien Régime. Il convient de rappeler qu'il est alors de notoriété publique que la ravie et le ravisseur sont de connivence et que l'épisode a été orchestré d'une main de maître par le futur Grand Condé, ami intime du comte. Les deux jeunes

⁵ Elle souhaite d'une part que Louis XIV reconnaisse la légitimité de sa seconde union, ce qui ferait d'elle une princesse régnante, et d'autre part que la France applique les clauses du traité de 1664 avec le Mecklembourg-Schwerin en protégeant son allié.

⁶ Citons à titre d'exemple les épisodes où elle feint une vive affliction (pp. 4-6) et les intrigues ourdies dans les années 1650, visant le retour en grâce du prince de Condé.

⁷ Pour les exceptions féminines dans les domaines politiques, culturels et religieux, voir Viennot 2008. La duchesse de Châtillon est évoquée à la page 32.

⁸ Celui-ci fait les frais de la politique répressive du cardinal de Richelieu en matière de duels.

gens ont eu recours à ce stratagème pour vaincre l'opposition de leurs parents respectifs (pour des questions essentiellement religieuses). La mémorialiste relate donc la manière dont la pourtant discrète comtesse de Bouteville, mère d'Isabelle-Angélique, se met en scène de manière burlesque quelques heures après l'enlèvement de sa fille, dans « une plaisante comédie » (1723, vol. 1, 229). Accompagnée de sa fille aînée la marquise de Valençay et de sa parente éloignée la princesse de Condé, elle fait irruption dans la chambre de la régente, Anne d'Autriche, à minuit passé, afin d'y réclamer justice (1723, vol. 1, 229).

Elle était tout échevelée, son col était déchiré, ses habits demi-rompus. Elle faisait des cris comme si, en effet, le comte de Châtillon eût été un voleur de grand chemin, et comme si sa fille eût souffert la plus grande violence du monde. [...] Mme de Bouteville exagéra en des termes fort éloquents la violence que souffrait sa fille.

Or, comme le remarque cyniquement la femme de chambre de la régente, personne n'est dupe et, tant la reine que sa femme de chambre ainsi que la princesse de Condé, qui toutes trois se retiennent de rire, savent que les deux jeunes gens se sont mis d'accord. Mme de Motteville doute même de la sincérité de la mère éplorée qui n'a vraisemblablement cherché qu'à sauver les apparences afin d'éviter toute médisance au sujet de la vertu de sa fille cadette⁹. Feindre l'affliction semble donc être un talent héréditaire. Cet enlèvement rocambolesque aboutira quelques mois plus tard par un mariage en bonne et due forme en l'église Saint-Roch de Paris.

Bien que malheureuse, en raison notamment du caractère volage de l'époux, cette union permet à Isabelle-Angélique de se lier à une famille argentée et prestigieuse. Le duc de Châtillon¹⁰ meurt des suites d'une blessure en février 1649, aux débuts de la Fronde, laissant une veuve, semble-t-il, peu chagrine. C'est en tout cas ce qui transparaît des *Mémoires* de la Grande Mademoiselle (Montpensier 1718, vol. 1, 215), nièce de Louis XIII, généralement peu encline à la compassion (rivalité féminine oblige ?)¹¹. Elle souligne ainsi que :

L'on remarqua que le jour que l'on l'alla consoler de la mort de son mari, elle était fort ajustée dans son lit, ce qui confirma que l'affliction n'était pas grande, parce quand on l'est, l'on n'a soin de rien.

Dans le même temps, Mme de Motteville, (1723, vol. 1, 330) que nous savons très moralisatrice, écrit que la duchesse « fit toutes les façons que les dames qui s'aiment trop pour aimer beaucoup les autres ont accoutumé de faire en de telles occasions ». Il s'agit des premiers témoignages directs reprochant à Isabelle-Angélique son manque de sincérité et de manifester une affliction de convenance. Cette même scène a par ailleurs été commentée par Bussy-Rabutin (1666, 130), selon qui « Angélie pleura, elle s'arracha les cheveux et elle fit voir les apparences du plus grand désespoir du monde ». Selon lui, les talents de comédienne de la duchesse sont tels qu'elle parvient à duper son monde à tel point qu'un sonnet sur son chagrin circule dans les milieux mondains. Rappelons toutefois que si cette *Histoire amoureuse des Gaules* s'inspire de personnages réels, elle n'a pas vocation à retranscrire la réalité (1666, 15).

⁹ Voici ce qu'en dit Magne : « Échevelées, dans la nuit profitable aux accents tragiques, elles se rendent chez Mme la Princesse. Celle-ci n'est point dupe de leurs plaintes passionnées. Mais elle connaît l'art de feindre, étant femme. » (1908 : 58).

¹⁰ Il a été fait duc et pair en 1646.

¹¹ Sophie Vergnes, spécialiste des Frondeuses, écrit que : « de façon assez paradoxale, Mademoiselle récupère à son bénéfice des thèmes traditionnels du discours misogynne pour accabler certaines de ses contemporaines. Sous sa plume, Mme de Châtillon, intrigante, coquette, intéressée, flatteuse, hypocrite apparaît comme l'archétype d'une féminité caricaturée » (2010 : 12). En dénigrant ses contemporaines, la Grande Mademoiselle met en avant le caractère exceptionnel de son action.

Toujours est-il que la duchesse de Châtillon est vraisemblablement peu peinée de la disparition d'un époux infidèle. Pourquoi choisit-elle donc de porter son deuil de manière si ostentatoire ? Il faut là tenir compte d'un facteur essentiel, lié aux réalités sociales de l'époque. Les veuves subissent une pression considérable. Acquérent soudain une indépendance relative, mais fortement jalosée, elles se doivent d'être irréprochables. Hélène Merlin-Kajman (2009, 337) souligne le « caractère obligatoire des manifestations funéraires rituelles » et indique qu'à l'époque, « les émotions sont décryptées à partir de l'extérieur, comme si la question de leur existence ne se posait pas en dehors de celle de leur manifestation ». Si tant est que la duchesse de Châtillon n'éprouve nul chagrin, elle n'en est pas moins tenue de manifester son affliction, si elle ne veut prendre le risque d'être mise au ban de la société. De manière paradoxale, on exige en outre des veuves qu'elles éprouvent un chagrin visible, mais pas au point de manquer de bienséance. La maxime 233 du duc de La Rochefoucauld (1967, 60-61), quoiqu'elle ne concerne pas uniquement les périodes de deuil, est très révélatrice :

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie. [...] Il y a une autre hypocrisie qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps qui consume tout a fait cessé celle qu'elles avaient en effet, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes, et leurs soupirs ; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader par toutes leurs actions que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses. Comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable affliction. Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources qui coulent et se tarissent facilement : on pleure pour avoir la réputation d'être tendre, on pleure pour être plaint, on pleure pour être pleuré ; enfin on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas.

Ainsi, pour La Rochefoucauld, manifester son affliction de manière ostentatoire serait une hypocrisie propre aux femmes, un moyen pour celles-ci d'attirer l'attention, voire un stratagème élaboré afin de s'ériger en femmes de pouvoir. Difficile de voir de quelle manière. Si pour lui, la publication des émotions relève de la sphère privée, son avis n'est pas partagé de tous. Merlin-Kajman (2009, 336) se demande d'ailleurs si la publication des émotions est liée plutôt aux conventions ou si elle est un signe d'hypocrisie. Somme toute, comme le remarque Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, « la douleur qui suit la mort du mari doit s'exprimer, car elle fait partie des usages et du rituel » (2001, 107). Si l'on en revient à l'attitude de la duchesse de Châtillon à la mort de son époux, les similitudes entre son comportement et celui des veuves de comédies décrites par Beauvalet-Boutouyrie (2001, 104) est frappant. Ainsi,

La plupart des veuves de comédie affichent une douleur de façade, réponse à des conventions sociales qui veulent que la femme se lamente sur la mort de son époux. C'est l'un des éléments qui forge l'ambiguïté du personnage de la veuve : elle est libre et revendique sa liberté, mais en même temps redoute de se mettre en marge, voulant continuer à mériter le respect de tous. Douleur obligée, mais soulagement réel.

La mise en scène assez évidente de février 1649 implique-t-elle pour autant une absence totale de sincérité ?

À partir de cette époque, mémorialistes et gazetiers rapportent fréquemment les faits et gestes de la duchesse de Châtillon, laquelle acquiert une importance croissante dans la société de cour. Active pendant la Fronde en tant que partisane des Condé, elle fait ses premières armes en

tant qu'ambassadrice en juin 1652, lorsque le prince de Condé, confiant en ses aptitudes diplomatiques, l'envoie à la Cour afin de parlementer avec Mazarin. Si cette mission, entreprise en grande pompe, se solde par un échec, elle permet néanmoins à Isabelle-Angélique de prendre goût à la négociation, penchant qu'elle conservera sa vie durant. À cette même époque, la jeune veuve se lie avec le prince de Nemours. Bien que les deux jeunes gens soient prudents et qu'aucune preuve tangible de leur relation ne subsiste, il est assez vraisemblable qu'ils aient été amants. Or le sort s'acharne. Le duc meurt suite à un duel avec le duc de Beaufort en 1652. Voici ce qu'écrit la Grande Mademoiselle (1718, vol. 1, 157) de la première apparition publique de Mme de Châtillon suite à cette disparition :

Elle avait un habit tout uni et une grande coiffe comme un voile qui la cachait toute. Elle entra dans ma chambre, je m'en allai au-devant d'elle et je lui fis un compliment sur la perte qu'elle avait fait d'un bon ami [...]. Nous nous allâmes asseoir dans un coin où elle fit de grandes lamentations. Comme nous étions sur le mépris du monde, S.A.R. et Monsieur le Prince entrèrent et s'approchèrent de nous. Elle leva son voile et se mit à faire une mine douce et riante : je crus voir une autre personne sous cette coiffe. Elle était poudrée et avait des pendants d'oreille, rien n'était plus ajusté. Dès que Monsieur le Prince allait d'un autre côté, elle rabaisait sa coiffe et faisait mille soupirs. Cette farce dura une heure et réjouit bien les spectateurs.

Si la jalousie de la princesse à l'égard de la duchesse de Châtillon a pu l'amener à forcer le trait, il est néanmoins évident que cette dernière, fine illusionniste, se sert de l'occasion. Nous avons évoqué l'importance que revêt la séduction dans les stratégies qu'elle déploie. C'est bel et bien le cas dans le passage ci-dessus. Son apparence physique et sa capacité à séduire représentent des atouts politiques de premier ordre, d'où la nécessité de se présenter à tout moment sous son meilleur jour. C'est ce qu'indique Haase-Dubosc (1998, 66) : « leur beauté peut alors devenir un enjeu politique et la source de stratégies multiples ». En sa qualité de prince de sang, le prince de Condé est l'un des plus puissants personnages du royaume. Il est également proche de la duchesse, qui a, rappelons-le, négocié en son nom auprès de la Cour¹². Celle-ci choisit donc de conserver les faveurs du prince d'une manière somme toute artificieuse et déconcertante. Ajoutons que la grande beauté de la duchesse ne correspond pas totalement aux canons en vigueur à l'époque. Elle est en effet mate de peau, alors que Sarah F. Matthews Grieco (2002, 79) nous apprend qu'en Europe, « les règles d'esthétique sont [partout] les mêmes : peau blanche, cheveux blonds, lèvres et joues rouges ». Isabelle-Angélique se farde donc afin de blanchir son teint et rendre ainsi son apparence conforme aux critères esthétiques de l'époque.

L'affliction dans la correspondance : une stratégie d'intervention sociale ?

La décennie qui suit, au cours de laquelle elle tente d'obtenir le retour en grâce du prince de Condé, est marquée par quelques écarts dans sa fidélité à la monarchie (voir Crepet 2017, 45-50)¹³.

¹² Nous n'ajouterons pas foi aux rumeurs de liaison tirées du roman de Bussy et colportées par les biographes de la duchesse.

¹³ Elle est mêlée coup sur coup à deux conspirations ayant pour but de favoriser le retour en France du prince de Condé, devenu généralissime des armées espagnoles ennemies. En 1653, la Couronne met au jour un complot visant à éliminer le cardinal Jules Mazarin et qui aurait été ourdi par la duchesse. Puis, en 1655, jouant de ses charmes, cette dernière séduit le maréchal de Hocquincourt, gouverneur de places fortes françaises sur la Somme et le convainc de les céder à l'Espagne, moyennant plusieurs avantages conséquents. Plusieurs courriers ayant été interceptés, la négociation tourne court. Notons que les conséquences pour la duchesse de Châtillon ne seront que minimales.

Mme de Châtillon revient dans le droit chemin et sur le devant de la scène en 1664, lorsqu'elle épouse en secondes nocces un prince nord-allemand, le duc Christian-Louis I^{er} de Mecklembourg-Schwerin. Cependant la Couronne tarde à avaliser cette union, en raison de la situation maritale et familiale complexe du duc. Ce dernier, dénué de scrupules, a en effet abjuré afin d'obtenir une dispense papale l'autorisant à se démarier de son épouse (et cousine germaine). Dans le même temps, il est en conflit avec ses frères cadets qu'il a spoliés de certains droits de succession, ainsi qu'avec son cousin germain, le duc de Mecklembourg-Guströw, s'étant emparé d'une partie de ses terres. Logiquement, ne souhaitant pas se laisser entraîner dans cet imbroglio familial, Louis XIV refuse d'accepter le remariage de Christian-Louis avec la duchesse de Châtillon (alors qu'il s'y était engagé deux ans auparavant)¹⁴. Il n'a aucun intérêt à écorner l'image de la monarchie française et à provoquer des tensions diplomatiques avec de puissants États du Saint-Empire.

Mme de Châtillon prend alors la plume afin de plaider sa cause et celle de son époux. Elle se constitue un véritable personnage épistolaire. Elle use ainsi d'un éventail de tactiques, visant à atténuer les distances et à influencer sur ses destinataires par la voie écrite (voir Deloye 2016, 6). Plusieurs centaines de ses lettres, pour l'essentiel inédites et adressées aux puissants hommes d'État de son époque sont conservées dans les archives franciliennes, picardes, londoniennes et allemandes¹⁵. Ainsi, contrairement à ce qu'ont tendance à indiquer les chercheurs s'étant intéressés au lien entre les femmes et le registre épistolaire¹⁶, les échanges de la duchesse sont essentiellement à teneur politique. Les ressorts argumentatifs qu'elle utilise pour pousser la Couronne à l'action et susciter un échange épistolaire sont multiples ; l'un d'entre eux nous intéresse tout particulièrement¹⁷. Nous avons ainsi sélectionné un échantillon de lettres qui nous permet de mettre en avant l'originalité de la stratégie qu'elle y déploie : elle tend à mettre en scène ses émotions, afin d'infléchir le point de vue de ses correspondants. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'une composante essentielle de sa correspondance, mais d'un procédé utilisé ponctuellement, notamment entre 1664 et 1665.

En août 1664, elle s'adresse ainsi au secrétaire d'État aux affaires étrangères, le comte de Lionne, lui reprochant les pratiques dilatoires qu'il a mises en œuvre pour éviter de la satisfaire :

Si vous vous [sic] eussiez eu la bonté de le faire plus tôt, je ne serais pas dans la peine où je suis maintenant. Mais **j'ai une malheureuse étoile qui ne permet pas que l'on fasse rien pour moi qu'à la dernière extrémité.** (AD, Mecklembourg 1, f^o178-179)

Cette topique de la mauvaise étoile, de l'infortune est récurrente. En l'utilisant et en l'associant à d'autres techniques d'argumentation, la duchesse de Châtillon cherche à susciter la compassion :

Je vous avoue qu'il est un peu cruel d'avoir besoin en France de telles attestations **et je n'en veux accuser que ma mauvaise fortune**, puisque je n'y vois pas le moindre fondement¹⁸. (AD, Mecklembourg 1, f^o 233-235)

¹⁴ Le roi doit donner son accord pour toute union au sein de la haute aristocratie.

¹⁵ Il s'agit plus précisément des Archives du Musée Condé, à Chantilly, des Archives Diplomatiques (AD), à la Courneuve, des Archives de la Bibliothèque nationale de France, de celles du Service Historique de la Défense à Vincennes, de celles de la British Library à Londres et du Landeshauptstadtarchiv de Schwerin.

¹⁶ Voir par exemple Daybell 2001 : 3.

¹⁷ Sur les différentes fonctions de la lettre, lire Grassi 1998.

¹⁸ À Lionne, [le 25 septembre 1664].

J'attribue ce retardement¹⁹ à mon pur malheur et je cherche des excuses pour une chose où je n'en trouve point, car je suis persuadée que toutes celles que le roi désire, il trouve moyen de les faire réussir²⁰. (AD, Mecklembourg 1, f° 205-206)

Je suis dans un chagrin détestable et je n'espère qu'en v[ou]s pour m'en tirer. **Je ne v[ou]s dis rien de la réflexion que je fais sur la fortune lorsqu'elle se plaît à persécuter les gens** car je ne finirai d'aujourd'hui²¹. (AD, Mecklembourg 1, f°274-277)

De grâce [...] Monsieur, réparez tout le mal que vous m'avez fait et songez [...] que ce que le refus du roi ou, pour mieux dire, le délai me fait souffrir est inimaginable. [...] **J'ai une étoile si cruelle qu'elle tourne en amertume tout ce qui serait doux pour une autre²²**. (AD, Mecklembourg 1, f°228-229)

Malgré la véhémence des propos tenus dans cette dernière lettre, il semblerait qu'on ne lui en tienne pas rigueur, d'une part, car elle en atténue sagement la teneur et d'autre part, certainement en raison de son sexe. La Couronne est en effet bien plus magnanime avec les femmes, dont la capacité juridique est limitée par la loi (voir Godineau 2003, 18).

Faute de progrès concluants, elle prend, le 18 décembre, la liberté d'écrire directement à Louis XIV :

Je trouve bien plus de force lorsqu'il est question de faire quelque remerciement à V[otre] M[ajesté] que quand je suis obligée de lui demander la moindre grâce, car, pour cela, **je suis quasi prête d'expirer²³**. (AD, Mecklembourg 1, f°222-227)

La stratégie consistant à mettre en scène ses émotions déployée par la duchesse ne semble, pour le moment, nullement efficace. Elle en vient même à être contreproductive, si l'on s'appuie sur cette réponse du 20 septembre du secrétaire d'État à Mme de Châtillon :

Je lui [au roi] dis après cela que vous [illisible] passionnément d'avoir l'honneur de la voir²⁴, à quoi elle répondit que cela lui serait fort superflu et qu'il lui fâchait trop de voir pleurer inutilement et d'être obligée de refuser une personne qu'elle considère beaucoup. (AD, Mecklembourg, f° 230)

Puis, les lettres s'espacent à mesure que certains des problèmes se résolvent. Elle met deux dernières fois l'accent sur les injustices dont elle est victime en raison de l'inaction et du manque de soutien de la Couronne au printemps 1665 :

Pour moi, je m'en aperçois tous les jours et **la manière dont on voit que Sa M[ajesté] me traite fait entreprendre des injustices qui vont à tel point que cela se gagne comme une mode**. [...] Mais le secret est d'être heureuse et je ne la [sic] suis pas. Je vous avoue que **je n'ai de ma vie trouvé le monde si détestable** et, quoique j'éprouve toutes les rigueurs imaginables de Sa M[ajesté], je me flatte, au

¹⁹ La ratification du mariage.

²⁰ À Lionne, [septembre 1664].

²¹ À Lionne, [le 19 décembre 1664].

²² À Lionne, [le 19 septembre 1664].

²³ Le 18 septembre 1664.

²⁴ Sa Majesté.

travers de tout, de penser que s'il le savait, il en serait touché de compassion²⁵. (AD, Mecklembourg 1, f°288-290)

[Voilà] pourquoi ce qui m'afflige le plus, c'est que l'on est bien fondé de croire que **c'est ma méchante fortune toute seule qui a changé celle des gens**. Lorsque l'on me dit que c'est que le roi me hait, je n'ai pas la force de répondre car j'en ai une infinité de preuves, **lesquelles me font trouver la vie si insupportable que j'en désire fin** avec autant de passion que je suis toute à vous²⁶. (AD, Mecklembourg 1, f°291)

Les propos qu'elle tient dans cette dernière lettre sont particulièrement saisissants, dans la mesure où Isabelle-Angélique menace, à demi-mot de mettre fin à ses jours si elle n'obtient satisfaction. Par la suite, ces manifestations d'affliction disparaissent subitement et les courriers de la duchesse recouvrent un caractère nettement plus traditionnel et, surtout, plus adapté à une correspondance politique. Incidemment, ce changement correspond, à quelques semaines près, à la date où elle obtient gain de cause et est reconnue en tant que duchesse régnante du Mecklembourg-Schwerin. Voilà qui semble peu anodin. Pour autant, sa stratégie aura-t-elle été efficace ? En publiant fréquemment ses émotions afin de convaincre ses correspondants, la duchesse de Châtillon aurait-elle fait preuve d'hypocrisie ? Et peut-on considérer qu'elle met en scène son affliction ou bien s'agit-il véritablement de ses sentiments de l'époque, qu'elle retranscrit sans filtre aucun ? Difficile à dire et encore plus de savoir si cela l'aura servie, au vu d'une part de la multiplicité des procédés qu'elle a mis en œuvre et, d'autre part, des circonstances extérieures qui ont permis la résolution des difficultés (voir Crepet 2017, 69-70).

Si cette union avec le duc de Mecklembourg-Schwerin est, une fois de plus malheureuse, elle est, néanmoins, extrêmement bénéfique à Isabelle-Angélique, dans la mesure où elle lui permet de prendre connaissance des réalités géopolitiques fort complexes du Saint-Empire romain germanique et de se tisser un réseau d'amitié parmi les princesses et princes germaniques, précieux atouts pour sa future carrière diplomatique. Celle-ci se dessine à la fin des années 1670, alors qu'elle est séparée de son époux et que la France est en guerre contre une grande partie de l'Europe. Elle se sert de ses relations cordiales avec plusieurs princes allemands pour être envoyée par le roi de France dans l'Empire, non en tant qu'épouse de prince d'Empire, mais en tant que négociatrice, officieuse certes, mais dont la familiarité avec les princes à convaincre, assurerait la France de meilleurs résultats que l'intervention de négociateurs masculins accrédités.

À force d'insistance, le roi, pourtant peu favorable au moindre pouvoir féminin suite à ses déboires de la Fronde, cède à ses instances (voir Vergnes 2013). Au cours des quelques mois passés aux côtés des puissants ducs de Brunswick-Lunebourg, elle parvient à les faire passer un à un dans le giron français et à les amener à adhérer à un traité de neutralité avec la France. Il s'agit du traité de Celle de février 1679, dont la signature est d'autant plus remarquable que les ducs étaient fort peu disposés à se rallier à la France avant l'arrivée d'Isabelle-Angélique. C'est là le succès le plus éclatant du parcours de la duchesse de Châtillon qui, pourtant, ne s'arrêtera pas en si bon chemin et tentera à plusieurs reprises d'amener des princes allemands ennemis à parlementer avec la France (le duc de Lorraine notamment), en vain. Elle s'éteint à Paris en janvier 1695, richissime, mais oubliée de tous (Magne 1908, 316-319). La pingrerie dont l'accuse la marquise de Sévigné (1978, vol. 3, 1081) dans une célèbre lettre du 3 février 1695 a dû grandement contribuer à véhiculer une piètre image de notre opportuniste épistolière :

²⁵ À Lionne, [avril 1665].

²⁶ À Lionne, [printemps 1665].

Ah ! Ne me parlez point de Mme de Mecklembourg ; je la renonce. Comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres dont on est accablé dans ces derniers temps ? Mais comment peut-on vouloir paraître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau, comment veut-on lui paraître la plus avare personne du monde

Néanmoins, les stratégies qu'elle a mises en œuvre afin de s'insinuer habilement dans une société dominée par les hommes, condamnables car hypocrites et artificieuses pour certains, ont certainement été nécessaires en raison des contraintes qui ont pesé sur elle en tant que femme et veuve. Cette affliction de circonstance a donc vraisemblablement été déterminée par des considérations pragmatiques et a été le fruit de décisions mûrement réfléchies, ayant pour objectif de lui permettre de se frayer un chemin dans le monde de la diplomatie. Et il semblerait que ce stratagème ait été en partie efficace, si l'on considère les fonctions officielles qu'elle a occupées et les missions qu'elles a remplies dans ce domaine : plénipotentiaire à la Cour pour le prince de Condé en 1652, négociatrice sous-main du traité de Celle en 1678-1679, négociatrice auprès du duc de Lorraine pour le compte de la France à la même époque et finalement dans les années 1690, approchée par Louis XIV pour une nouvelle négociation dans l'Empire – preuve de la haute estime en laquelle il la tient. Elle est, après tout, l'une des seules femmes du XVII^e siècle à être parvenue à œuvrer avec succès dans le milieu de la diplomatie.

Anne-Pauline Crepet
University of London

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Archives diplomatiques. Correspondance politique. Mecklembourg 1, 1660-1666.

BUSSY-RABUTIN, R. de. (1993 [1666]) *Histoire amoureuse des Gaules*. Jacqueline and Roger Duchêne (Ed.) Paris: Gallimard.

LA ROCHEFOUCAULD, F. de (1967 [1662]) *Maximes, suivies de Réflexions diverses, du Portrait de la Rochefoucauld par lui-même et des Remarques de Christine de Suède sur les « Maximes »*. Paris : Garnier Frères.

MONTPENSIER, A-M-L-H. d'Orléans, duchesse de (2006 [1718]) *Mémoires*. 8 vols. Boston, MA : Adamant Media Corporation.

MOTTEVILLE, F. de (2001 [1723]) *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa cour*. 4 vols. [n.p.] : Adamant Media Corporation.

SÉVIGNÉ, M. de Rabutin-Chantal, marquise de (1972-1978) *Correspondance*. Roger Duchêne (Ed.) 3 vols. Paris : Gallimard.

Sources secondaires

BASTIAN, C. (2013) *Verhandeln in Briefen: Frauen in der höfischen Diplomatie des frühen 18. Jahrhunderts*. Cologne/Weimar/Vienne : Böhlau.

BEAUXVALET-BOUTOUYRIE, S. (2001) *Être veuve sous l'Ancien Régime*. Paris : Belin.

BROOMHALL, S. (2008) (Ed.) *Emotions in the household, 1200-1900*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

BROOMHALL, S. (2015) (Ed.) *Gender and Emotions in Medieval and Early Modern Europe: Destroying Order, Structuring Disorder*. Londres : Routledge.

CREPET, A-P. (2017) *La correspondance de la duchesse de Châtillon (1627-1695) : diplomatie au féminin au Grand Siècle*. Thèse de doctorat. (Durham University).

DAYBELL, J. (2001) (Ed.) *Early Modern Women's Letter Writing, 1450-1700*. Houndmills Basingstoke : Palgrave.

DAYBELL, J. et NORRHEM, S. (2017) (Ed.) *Gender and Political culture in Early Modern Europe, 1400-1800*. Londres : Routledge.

DELOYE, J. (2016) « La place des émotions dans la correspondance de Louis de Beer (1777-1823) » In *Strathèse* : 1-7.

GODINEAU, D. (2003) *Les femmes dans la société française : XVI^e-XVIII^e siècle*. Paris : Armand Colin.

GRASSI, M-C. (1998) *Lire l'épistolaire*. Paris : Dunod.

HAASE-DUBOSC, D. (1998) « Madame de Châtillon : aperçus d'une correspondance politique (1678-1679) ». In *L'épistolaire, un genre féminin ?* Christine Planté (Ed.). Paris : Honoré Champion : 67-82.

HAASE-DUBOSC, D. (1999) « Madame de Châtillon ou la séduction ». Dans *Ravie et enlevée : de l'enlèvement comme stratégie matrimoniale au XVII^e siècle*. Paris : Albin Michel

HAASE-DUBOSC, D. (2003) « Madame de Châtillon : veuve joyeuse ». Dans *Veufs, veuves et veuvage dans la France d'Ancien Régime*. Nicole Pellegrin (Ed.) Paris : Honoré Champion : 169-184.

MATTHEWS GRIECO, S. F. (2002) « Corps, apparence et sexualité ». In *Histoire des femmes en Occident*. Georges Duby et Michelle Perrot (Ed.). Vol. 3 : XVI^e-XVIII^e siècles. Natalie Zemon Davis et Arlette Farge (Ed.) Paris : Perrin : 65-110.

MAGNE, É. (1910) *Femmes galantes du XVII^e siècle : Madame de Châtillon (Isabelle-Angélique de Montmorency) – Portraits et documents inédits*. Paris : Mercure de France.

MERLIN-KAJMAN, H. (2009) « Sentir, ressentir : émotion privée, langage public » In *Littératures classiques* (1) : 335-354.

REGUIG-NAYA, D. (2009) « Rejoindre l'émotion et son public : d'une relation judiciaire par Mme de Sévigné » In *Littératures classiques* (1) : 309-319.

SLUGA, G. et JAMES, C. (2016) (Ed.) *Women, Diplomacy and International Politics since 1500*. Londres : Routledge.

VERGNES, S. (2010) « De la guerre civile comme vecteur d'émancipation féminine : l'exemple des aristocrates frondeuses (France, 1648-1653) » In *Genre et Histoire* (6), 1-19.

VERGNES, S. (2013) *Les Frondeuses : une révolte au féminin, 1643-1661*. Seyssel : Champ Vallon.

VIENNOT, É. (2008) *La France, les femmes et le pouvoir – les résistances de la société (XVII^e-XVIII^e siècle)*. Paris : Perrin.